

LE JASEUR MUNICIPAL

Bulletin d'information mensuel - Mars 2023

Bonjour à vous!!!!

Nous sommes à explorer le terrain...

Est-ce qu'il a des familles intéressées à ce que leurs enfants participent à une ligue de Baseball à La Patrie?

De plus, est-ce que des personnes seraient intéressées à faire partie du comité qui organiserait aussi le tout?

Une personne a montré son intérêt, mais seul, cela est un défi, alors qu'avec d'autres, cela devient une belle activité!

Cette activité pourrait comprendre les municipalités avoisinantes aussi! Donc! Je vous laisse vous exprimer pour cela! Merci pour vos réponses !!!

Cela nous aidera à voir l'intérêt de la population !!!!

Communiquez avec nous au 819 560-8535 ou par courriel au dga.lapatrie@hsfqc.ca si vous êtes intéressé SVP!!!!

Je suis intéressé à

Être sur le futur comité : _____

Inscrire mes enfants : Nbrs : _____ et âge _____

Votre Prénom, Nom et Téléphone SVP.

Apporter votre coupon au Bureau municipal ou dans la boîte en Stainless située à l'extérieur! Merci de votre participation!



Concours de Pâques !!!

Samedi 8 avril 2023 à 9 h!

Toutes personnes, petites, moyennes, grandes sont les bienvenues à participer! - GRATUIT

Où : À l'abri-bois au 44, rue Chapleau!

La CHASSE aux œufs commence de 9 h 30 à 10 h 30 !!!

Soyez sur place à partir de 9 h !!!

La chasse aux œufs prend fin à 10 h 30! Ensuite, le lapin de pâque vous donnera l'enveloppe des intrigues !!!! Vous aurez de 10 h 30 jusqu'à 11 h 45 pour remplir votre coupon!

Tous les coupons de participations devront être remis au lapin de Pâques **avant 11 h 45 !**

À 12 h, nous ferons le dévoilement des gagnants.

Les personnes gagnantes devront être sur place pour recevoir leur prix!

Le concours :

De 9 h 30 à 10 h 30 – Sur le terrain entourant l'abri-bois, des centaines d'œufs seront cachés un peu partout!!!! Les enfants seront rassemblés et à 9 h 30, le départ sera donné pour la chasse aux œufs!!! Seulement les œufs de couleurs pourront être ramassés. (Les œufs OR serviront à la deuxième étape de la journée). Ce qui se trouve dans les œufs appartiendront aux enfants chasseurs!!!
Nombreuses sont les surprises cachées dans les œufs!!!

De 10 h 30 à 11 h 45 - Sur le terrain entourant l'abri-bois, des œufs de Pâques **OR** seront cachés où un mot en lien avec Pâques sera à l'intérieur de chaque œuf! Vous devrez explorer le parc entourant l'abri-bois à la recherche des **dix œufs cachés** et récolter le plus de mots de Pâques possible ! Ses mots seront collés sur les œufs et vous devrez que les noter sur le coupon qui vous sera donné par le Lapin de Pâque et les mots seront visible sur les œufs d'or, donc pas besoin d'ouvrir les œufs! Des indices vous aideront à trouver les dix œufs de Pâques cachés dans le parc !

Les prix seront distribués à **12 h** au 44, rue Chapleau à l'abri-bois en présence du Lapin de Pâque aux gagnants et aux participants du concours !!!

Pendant la journée, des chocolats chauds et cafés seront distribués sur place gratuitement !!!

Horaire !!!

À partir de 9 h

Chocolat chaud et café servis sur place!

9 h 30 – Départ de la chasse aux œufs

10 h 30 – départ du parcours d'intrigues

plus prix à gagner ! Tirage parmi les

participants ayant les bonnes réponses!

11 h 45 – Fin du parcours d'intrigues!

12 h – Tirage des gagnants!

Sur place (gratuit) !!!

De 10 h à 12 h – Fermette Deça Deçi!!!

(Avec alpagas, poules et lapins)

De 10 h à 12 h – Maquilleuse pour les

enfants

Concours de décorations de Noël 2022

Félicitation à nos gagnants!



1ère place!

Avec 5 votes sur 20 voteurs

Madame Lisette Boulanger

Prix : 125 \$ - Panier cadeaux



2 ème place!

Avec 4 votes sur 20 voteurs

Madame Denise Leclerc

Prix : 100 \$ Coop La Patrie

Pigé au hasard car égale avec un autre participant.



3 ème place!

Avec 4 votes sur 20 voteurs

Madame France Brochu

Prix : 30 \$ - Resto Bar La Patrie

Pigé au hasard car égale avec un autre participant.



CONCOURS!!! OFFICIALISATION DU PARC OÙ SE SITUE L'ABRI-BOIS!

La Municipalité souhaite officialiser le nom du parc qui se trouve l'abri-bois, plus précisément située au 44, rue Chapleau, à la Commission toponymie du Québec ! Ainsi, la municipalité a fait appel à la population de La Patrie dans le jaseur de février afin que vous nous suggériez des idées de noms pour ce magnifique parc ! Nous sommes heureux des nombreuses participations que nous avons eues ! Trois noms ont été choisis par les membres du conseil municipal. Une liste des noms suggérés leur a été remis sans le nom des personnes les ayant écrits pour le plus d'impartialité possible. Les trois noms choisis sont sur le coupon ici-bas pour un vote de la population ! Le nom gagnant sera alors soumis à la Commission toponymie du Québec afin d'être officialisé ! Vous avez jusqu'au 27 mars 2023 pour voter !
Merci de votre participation !



Concours Parc de l'abri-bois – Nomination!

Proposition : COCHEZ VOTRE CHOIX (1)

Le Parc Armand-Prévost ☐

Le Parc des Perséides ☐

Le Parc de l'Apercevatoire ☐

Apporter votre coupon au Bureau municipal ou dans la boîte en Stainless située à l'extérieur! Merci de votre participation! Date limite – 27 mars 2023.

Formation d'un comité pour le 150^e anniversaire de la Municipalité de La Patrie!!!!

Bonjour,

Nous sommes à la recherche de citoyennes ou citoyens intéressés à être impliqué dans le comité du 150^e anniversaire de la Municipalité qui aura lieu en 2025. Vos idées pourront être apportées aux autres membres du comité pour ainsi mettre en œuvre une année hors du commun pour 2025 afin de souligner le 150^e!!!!

Donnez-nous votre nom et coordonnée si vous êtes intéressé en appelant au bureau municipal au 819 560-8535!

Merci de votre intérêt!





Offre d'emploi d'été

Cette année encore, la municipalité de La Patrie offrira
le service d'animation estival (SAE)
Nous sommes présentement à
la recherche de personnes intéressées par cet emploi.

Les tâches principales sont:

Animer les groupes qui lui sont confiés
Voir à la sécurité et à l'encadrement des enfants inscrits
Participer aux rencontres de suivi des animateurs avec le coordonnateur
Être disponible à effectuer certaines tâches connexes.

Les exigences sont :

- Avoir entre 15 et 30 ans.
- Aimer les enfants, être dynamique, patient et créatif
 - Avoir un esprit d'équipe et d'initiative
 - Démontrer de l'autonomie et du leadership
 - Détenir un brevet de secourisme ou accepter de suivre une formation gratuite 2023
- Détenir une attestation de formation en animation (DAFA) ou accepter de suivre une formation qui aura lieu en 2023.

Avant le 7 avril 2023

**Veillez manifester votre intérêt rapidement en déposant votre
C.V. au bureau de la municipalité ou par courriel à :
dga.lapatrie@hsfqc.ca**

Merci à tous!

OFFRE D'EMPLOI

Poste : Coordonnateur / coordonnatrice

Service d'animation estivale (SAE)

Sous la supervision du responsable du SAE et du conseil municipal, il voit à l'encadrement des animateurs du SAE et à la coordination du SAE.

Description du poste :

- Planifier, organiser, coordonner et évaluer le programme d'animation estivale
- Participer à l'élaboration et la réalisation de la thématique du camp
- Effectuer l'acquisition du matériel nécessaire à la réalisation du programme
- Gérer les espaces disponibles pour la réalisation du programme
- Gérer le budget du Service d'animation estivale
- Superviser, coordonner, évaluer et soutenir le travail du personnel d'animation et du service de garde
- Être disponible à effectuer certaines tâches connexes

Exigences :

- Détenir un brevet de secourisme ou accepter de suivre la formation en secourisme
- Détenir une formation en coordination ou accepter de suivre une formation gratuite
- Posséder des aptitudes en animation, en planification et en organisation
- Posséder une expérience bénévole ou de travail auprès des enfants âgés entre 5 et 12 ans
- Posséder une expérience en gestion de personnel
- Être capable de travailler en équipe
- Être en bonne santé physique
- Aimer les enfants, être dynamique, patient et créatif
- Avoir un esprit d'équipe et d'initiative
- Démontrer de l'autonomie et du leadership

Conditions de travail :

Durée : du 26 juin 2023 au 11 août 2023 – Des changements peuvent arriver.

Horaire : heures/semaine – 40 h à 45 h

Salaire : à discuter

Moyens de communication :

Toute personne intéressée par l'offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 7 avril 2023 à l'adresse suivante :

Dga.lapatrie@hsfqc.ca

Ou

Municipalité de La Patrie

18, rue Chartier

La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Téléphone : 819 560-8535

Télécopieur : 819 560-8536

Courriel : dga.lapatrie@hsfqc.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées par téléphone.

Accueil de nouveaux résidents

Lapatriennes et Lapatriens!!!!

Je me présente!!!

Depuis octobre 2022 j'occupe le poste de coordonnatrice de la campagne « Ose le Haut ». Dès mon arrivée en poste, j'ai commencé à travailler sur la mise à jour des plans d'action de mon mandat qui est double : mobilisation des acteurs du milieu vers les huit changements souhaités et l'attraction de nouveaux résidents sur notre territoire pour un établissement durable.

Pour mieux accueillir ceux qui choisissent de s'installer chez nous, je me fais un devoir de mieux les recevoir et de leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

Il me fera plaisir d'aller vous rencontrer, de vous donner des informations utiles pour votre installation, ainsi que les ressources qui vont vous aider dans votre intégration.

Je vous remercie d'avance !

Bonne journée !

Jacqueline Kavunzu

Coordonnatrice de la campagne « Ose le Haut »

Tél. : 819 560-8500 # 2209

Cell. : 819 238-4288

Courriel : jkavunzu.cld@hsfqc.ca

Site web : <https://oselehaut.ca/contact/>



Les Chevaliers de
Colomb
Conseil 7455
44, rue Ganeau,
La Patrie, Québec
819-888-2894



BRUNCH DE LA ST-PATRICK DES CHEVALIERS DE COLOMB
conseil 7455 La Patrie dimanche le 12 mars 2023 de 9h à 12h30 au centre communautaire
44 -1 rue Garneau, La Patrie.

PRIX :

13 ANS ET PLUS = 10 \$

6 À 12 ANS = 5.00 \$

5 ANS ET MOINS = GRATUIT

BIENVENUE À TOUS !!!

IMPORTANT !!!

Svp, nous vous demandons de téléphoner au bureau municipal lorsque vous avez des questionnements ou commentaires/plaintes. Nous ne tiendrons pas compte de vos demandes si elles sont faites en téléphonant chez les employés ou les membres du conseil. Vous pouvez communiquer par téléphone au 819 560-8535 ou par courriel :
muni.lapatrie@hsfqc.ca



JARDIN COMMUNAUTAIRE

Inscriptions 2023

Bonjour chères/chers Lapatrien-ne-s.

Le jardinage ça vous intéresse? Ça tombe bien. Nous avons de nombreux lots de jardin disponibles dans notre jardin communautaire. Ils sont offerts gratuitement. Si ça vous intéresse, veuillez nous aviser de votre volonté de participer.

SAISON de JARDINAGE

La saison de jardinage débute dès que le terrain est propice au travail du sol (mai). L'ouverture du système d'eau sera effectuée selon la période de dégel. Les lots doivent être **semés avant le 15 juin**. La saison de jardinage se terminera le 31 oct. En saison, les heures d'ouvertures sont de 6h le matin jusqu'à la tombée du jour.

La **procédure de location** est celle-ci : chaque locataire louera d'abord un lot. En début de mai, s'il reste des lots non-loués, les locataires inscrit-e-s auront le droit de louer un deuxième lot de jardin. Ces lots seront d'abord offerts aux plus anciens locataires. Cette année, la location d'un ou plusieurs lots sera gratuite.

INSCRIPTION

Si ça vous intéresse, veuillez contacter le coordonnateur du Jardin communautaire. Ses coordonnées sont en bas de ce post. Il y a de **nombreux lots non-assignés**. Parlez-en avec vos **amiEs** Lapatrien-ne-s. Elles et ils auront jusqu'à la fin du mois d'avril pour nous aviser de leur intérêt. Ou plus tard qu'avril, mais alors elles et ils auront moins de choix de lot, car en mai nous aurons attribué les deuxièmes lots à celles et à ceux qui en voudront un deuxième.

NOUVEAUTÉS

Cette année nous auront un **horticulteur**, ou une **horticultrice**, pour nous aider. Si vous connaissez quelqu'un de qualifié-e, faites-nous signe.

Au courant de la saison, plusieurs **formations** seront offertes sans frais. Vous serez consulté-e-s concernant le contenu de ces formations. Si vous avez déjà des idées à proposer, quant au contenu de ces formations, ou autres volets, n'hésitez pas.

Il y aura d'autres **nouveautés** au courant de la saison : Remise, nouveaux outils, B.R.F. et autres matériaux, pergolats, bancs, embellissement, émondage des pommiers, lots de jardin consacrés à Moisson HSF et au Frigo-Partage.

SALUTATIONS

À bientôt chères/chers Lapatrien-ne-s,

Jardin Communautaire de La Patrie (JCLP)

Coordonnateur: Alain Farmer, alain_farmer@yahoo.com



COMMENT PRÉPARER SES SEMIS DE LÉGUMES À L'INTÉRIEUR

Matériaux requis pour préparer ses semis

Ramassez d'abord les matériaux nécessaires : petits pots, mini-serre, terreau pour semis, engrais soluble tout usage et, bien sûr, sachets de semences, tous offerts en jardinerie. Quant aux « outils », vous les trouverez dans la cuisine : cuillère, vaporisateur, bol à mélanger, etc. Si vous n'avez pas de fenêtre ensoleillée, il faudrait aussi une lampe de culture fluorescente ou DEL.



Quand débiter ses semis à l'intérieur ?

Chaque type de plante a sa préférence quant au moment de semis. Surtout, il ne faut jamais semer trop tôt (l'erreur principale des jardiniers débutants). Voici les dates recommandées pour plusieurs légumes courants.

Quoi semer en mars

Artichaut, piment (poivron), aubergine, brocoli, céleri, chou-fleur, oignon

Quels semis en avril

Chou, cerise de terre, kale, persil, tomate, basilic, ciboulette

Quoi semer en mai

Concombre, courge (courgette et citrouille), melon

Comment démarrer ses semis de légumes

Versez du terreau dans un grand bol et humidifiez-le. Versez-en dans les petits pots. Avec le manche de la cuillère, pratiquez un trou dans le terreau de profondeur équivalente à 3 fois le diamètre de la graine. Y placez 3 graines (semez toujours un surplus au cas où la germination serait faible) et couvrez de terreau. Vaporisez d'eau tiède.



Ensoleillement

Placez les petits pots dans une mini-serre dans un endroit chaud (environ 21 à 24°C) à l'abri du soleil direct. Si vous n'avez pas de mini-serre, recouvrez vos pots d'une pellicule ou d'un couvercle de plastique transparent afin de conserver la chaleur et l'humidité qui favoriseront la germination de vos semences.

Après la germination (3 à 21 jours, selon l'espèce), enlevez le couvercle de la mini-serre et placez l'ensemble au plein soleil (ou sous une lampe de culture). Si plus d'un semis lève par pot, supprimez le ou les plus faibles en coupant les tiges avec un ciseau, ne laissant qu'un semis par pot.



Arrosage

Arrosez au besoin quand le terreau est sec. Quand les semis ont 4 à 6 feuilles, commencez à fertiliser aux deux arrosages.

Repiquage

Quand il n'y a plus de risque de gel, acclimitez les semis aux conditions extérieures (3 jours à l'ombre, 3 jours à la mi-ombre, 3 jours au soleil), puis repiquez-les en pleine terre ou en bac. Complétez en arrosant bien.

Vous voilà en route vers une belle récolte de légumes maison!

Rédigé par :

<https://dujardindansmavie.com>

Larry Hodgson



De votre bibliothèque lapatrienne[1]

Du «vieux» nouveau![2]

Bonjour chers lectrices et lecteurs lapatriens. Les bénévoles de votre bibliothèque municipale n'écoulant que vos commentaires et notre courage (?) s'entendent pour reconnaître que la lecture est le principal outil pour développer toutes nos compétences d'humains terrestres.

À cette noble fin,
nous améliorons nos services
pour satisfaire notre faim
d'apprentissages avec bénéfices.

La bibliothèque est située dans le centre communautaire au 44, Garneau. Un ordinateur s'y trouve pour tous pour naviguer sur Internet, y effectuer des recherches, et communiquer par divers médias sociaux.

Nos heures d'ouverture sont :

Mardi de 10 h 30 à 12 h

Jeudi 12 h 30 à 14 h

Jeudi de 18 h 30 à 20 h

Le 16 mars, de nouveaux livres arriveront qui remplaceront une partie de ceux qui reposent sur nos rayons. Nous avons demandé d'y ajouter plus de livres écrits par des auteurs québécois.

Le sous-titre «Du “vieux” nouveau» fait allusion aux nombreux services qu'offre le Réseau des bibliothèques, dont l'envergure est provinciale. Ces prêts et autres existent depuis sa création.

- 1. Vous pouvez trouver tous les livres anglais, français et même en langues étrangères grâce à cet important réseau qui rejoint les grandes bibliothèques québécoises et canadiennes.**
- 2. Au titre de membre de votre bibliothèque locale, vous pouvez commander en ligne vos romans, revues et documentaires préférés par le biais du «Zportal» du Réseau qu'on trouve à l'adresse suivante : <https://www.reseaubiblioestrie.qc.ca/fr/pret-entre-bibliotheques>.**
- 3. Sur ce site, cliquez sur l'onglet «Mon dossier d'utilisateur» pour vous abonner si ce n'est pas déjà fait. Vous récupérez vos livres, documents et revues à notre bibliothèque.**
- 4. Pour trouver toutes les ressources en livres, en revues et en documents. Consultez le site : <https://www.reseaubiblioestrie.qc.ca/fr/livres-et-ressources-numeriques>**

Soyez toutes et tous bienvenus. Vos commentaires et suggestions seront fort appréciés.

Grands mercis de la part de vos bénévoles

[1] L'Office de terminologie du Québec a récemment répondu à une demande de notre conseil municipal pour reconnaître que les citoyennes et citoyens de La Patrie sont Lapatrienne(s) et des Lapatrien(s). Les spécialistes de l'onomastique acceptent aussi l'adjectif lapatrien et ses accords. L'onomastique s'occupe des noms de lieux (toponymie) et de personnes (anthroponymie) (Wow! Placer cinq mots savants dans une phrase... Merci cher service de documentation de notre bibliothèque accessible en livres et en version électronique grâce à notre ordinateur libre service pour tous...)

[2] Cette page folâtre a pour seul but d'attirer votre attention sur l'importance de la bibliothèque.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Hébergement touristique!

Pour votre information! !!!

- Au Québec, la [Loi sur l'hébergement touristique](#) et le [Règlement](#) afférent stipulent qu'il est obligatoire de détenir un numéro d'enregistrement lorsqu'on veut offrir de l'hébergement à des touristes.
- Valable pour 12 mois et destiné à trois catégories d'établissements, l'enregistrement prend la forme d'un numéro d'enregistrement et d'un avis écrit sur lequel on retrouve le numéro, l'adresse civique et, le cas échéant, le nom de l'établissement ainsi que sa catégorie.
- L'avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique à l'entrée principale de l'établissement.
- Le numéro d'enregistrement relié à chaque établissement doit être inscrit dans toute publicité. Il se compose d'une séquence de 6 chiffres. Il doit être indiqué de la façon suivante :
« No d'enregistrement : XXXXXX ». Il peut être placé à n'importe quel endroit sur la publicité.

Lorsqu'une publicité est effectuée de façon verbale, l'indication du numéro d'enregistrement est remplacée par une mention à l'effet que l'établissement est enregistré conformément à la *Loi sur l'hébergement touristique*.

- L'exploitant d'un établissement d'hébergement touristique doit, dans les 60 jours précédant la date de fin de son enregistrement, transmettre une demande de renouvellement et, le cas échéant, la déclaration de mise à jour des renseignements concernant l'offre d'hébergement et les services et activités.
- Une déclaration de mise à jour doit également être produite dans les 30 jours suivant la date où survient un changement dans l'offre d'hébergement.

Exemples de changements nécessitant une déclaration de mise à jour ponctuelle :

- Modification du nombre d'unités en location ;
- Changement au genre de l'établissement ;
- Changement de compagnie ou de police d'assurance ;
- Modification aux commodités offertes ;
- Etc.

Catégories d'établissements enregistrés à la CITQ

Établissements de résidence principale

Établissements où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la résidence principale de l'exploitant à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place.

Établissements d'hébergement touristique jeunesse

Établissements dont au moins 30 % des unités d'hébergement consistent en des lits offerts dans un ou plusieurs dortoirs* ou dont l'hébergement est principalement offert dans le cadre d'activités s'adressant principalement aux personnes défavorisées ou handicapées.

*Un dortoir correspond à une pièce contenant au moins deux lits offerts en location sur une base individuelle.

Établissements d'hébergement touristique général

Établissements, autres que des établissements de résidence principale et des établissements d'hébergement touristique jeunesse, où est offert de l'hébergement au moyen d'un ou de plusieurs types d'unités d'hébergement.

Les établissements appartenant aux genres suivants doivent s'enregistrer à la CITQ :

Établissements hôteliers

Comprend les établissements qui offrent de l'hébergement dans des chambres, des suites ou des appartements meublés dotés d'une cuisinette, ainsi que des services hôteliers tels une réception et un service quotidien d'entretien ménager.

Résidences de tourisme

Établissements, autres que des établissements de résidence principale, où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

Gîtes

Comprend les résidences privées exploitées comme établissements d'hébergement par leurs propriétaires ou locataires résidents. Ces établissements offrent au plus cinq chambres qui reçoivent un maximum de quinze personnes et le prix de location comprend le petit-déjeuner servi sur place.

Centres de vacances*

Comprend les établissements qui offrent, moyennant un prix forfaitaire, l'hébergement, la restauration ou la possibilité de cuisiner soi-même, l'animation et des équipements de loisir.

* Certains établissements de ce genre pourraient aussi se retrouver sous la catégorie jeunesse s'ils répondent à la définition de celle-ci.

Auberges de jeunesse*

Comprend les établissements qui offrent de l'hébergement dans des chambres ou des dortoirs et qui comportent des services de restauration ou les équipements nécessaires à la préparation de repas et des services de surveillance à temps plein.

* Certains établissements de ce genre pourraient aussi se retrouver sous la catégorie jeunesse s'ils répondent à la définition de celle-ci.

Établissements d'enseignement

Comprend les établissements d'enseignement qui mettent à la disposition des visiteurs les chambres habituellement destinées aux étudiants résidents.

Mandat de la CITQ

Le ministre responsable de l'application de la Loi sur l'hébergement touristique du Québec a confié à la CITQ, et à deux autres organismes, le mandat de gérer le programme d'enregistrement des trois catégories d'hébergements visées par cette loi et son règlement.

[Selon les termes de cette entente, la CITQ s'est engagée à](#) : assurer la gestion de toutes les étapes nécessaires à l'obtention et au renouvellement d'un enregistrement pour les établissements d'hébergement touristique jeunesse, les établissements de résidence principale et pour sept genres d'établissements d'hébergement touristique général (Établissements hôteliers, Résidences de tourisme, Gîtes, Auberges de jeunesse, Centres de vacances et Établissements d'enseignement).

**PROCLAMATION DE LA
JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE
LE 13 MARS 2023**

**Municipalité de La Patrie
Résolution 2023-02-053**

Proclamation de la *journée nationale de promotion de la santé mentale positive*;

Considérant que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es** ;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année ;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

En conséquence,

Sur la proposition de Madame Geneviève Gilbert

Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement par les membres du conseil qui assistent à la séance.

Que le conseil municipal de La Patrie lors de sa séance du 7 février 2023 proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es**.

CABARETS DES RÉSISTANCES

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

5 @ 7 LE 8.MARS.2023

SOIRÉE DE PERFORMANCES FÉMINISTES
AVEC BOUCHÉES ET BREUVAGES

97, RUE BIBEAU / COOKSHIRE-EATON

**CENTRE DES FEMMES DU
HAUT-SAINT-FRANÇOIS
LA PASSERELLE**

Billets obligatoires:
info@cflapasserelle.org
873-825-7060

MARS 2023

MILIEU DE VIE
MARDI: 10 H À 19 H
MERCREDI: 10 H À 16 H
JEUDI: 10 H À 16 H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
infoecdflapasserelle.org
 873-825-7060
 (SANS FRAIS) 1-877-447-3423
 275, RUE PRINCIPALE E
 COOKSHIRE-EATON



CENTRE DES FEMMES
DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

LA PASSERELLE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
		1 10 H SÉRIE RENCONTRES ANXIÉTÉ #3	2 10 H ATELIER DE SCRAPBOOKING
6	7 17 H COMITÉ 8 MARS	8 MILIEU DE VIE FERMÉ 5 @ 7 CABARET FÉMINISTE	9 CENTRE EST FERMÉ
13	14	15 10 H ANXIÉTÉ #4	16 QUESTIONS RENOUVELLEMENT BAIL
20	21 17 H BILAN 8 MARS	22	23 10 H CUISINE VÉGÉ
27	28	29 11 H DÎNER CABANE A SUCRE (EXTÉRIEUR)	30 10 H ATELIER DE SCRAPBOOKING

Fabrique SJDM — Église La Patrie

Bouteilles / cannettes vides consignées

- Le samedi 27 mai 2023 et
- Le samedi 14 octobre 2023

Vous êtes invités à nous livrer vos dons de bouteilles et cannettes directement à l'église (côté rue Chartier) ou dans le portique du presbytère à ces dates-là ou même en tout temps. Désormais, les bénévoles ne passeront pas à vos portes pour les ramasser. Les gestionnaires pensent que c'est plus simple ainsi.



Bazar au sous-sol de l'église de 10 h à 16 h

- Le samedi 29 avril 2023 et
- Le samedi 9 septembre 2023 et
- Le samedi 2 décembre 2023

Nous accueillons toujours chaleureusement vos dons de meubles, décorations, petits et gros électroménagers, équipements de sport, jouets, vaisselle, etc. Si possible, veuillez faire vos livraisons vous-même en prenant rendez-vous avec Angèle au 819-235-8445. Merci de vos dons et de votre compréhension.



Événement automnal « Exposition artisanale »



Nous planifions une exposition artisanale le samedi 9 septembre 2023. Les exposant(e)s de 2022 seront contactés pour connaître leurs champs d'intérêt. La version sera améliorée après les commentaires qui ont fait suite au sondage 2022. Merci !

Pâques

Une **célébration eucharistique sera célébrée le dimanche 9 avril à 9 h** dans l'église.

Bienvenue à tous et à toutes !

S.V.P., surveillez les informations dans le « semainier paroissial » du 19 et 26 mars, car il pourrait y avoir l'annonce de **rassemblements de paroissien(ne)s dans l'église**, libre à chacun et chacun. Il s'agirait de **se recueillir, marcher à l'intérieur ou faire le Chemin de Croix** :

- **Jeudi saint le 6 avril vers 18 h 30**
- **Vendredi saint le 7 avril à 15 h**

Pour la sortie du prochain Jaseur, nous aurons des confirmations à vous transmettre.

Merci de votre intérêt à nous lire et passez un beau printemps !

Le Conseil de gestion de l'église de La Patrie.

SOUS LE CIEL ÉTOILÉ



Les chauves-souris et la pollution lumineuse

Au Québec, les chauves-souris sont strictement insectivores. Elles aident jardiniers et agriculteurs à réguler les populations d'insectes considérés nuisibles en les consommant par milliers, à la nuit tombée.

Alors que plusieurs menaces planent sur la survie de ces petits mammifères ailés (utilisation d'insecticides, maladies...), des études démontrent que la pollution lumineuse est une des **causes sous-estimées de leur déclin**.

Il y a quelques mois, une étude française* concluait que l'introduction de lumière dans l'environnement nocturne, **même avec une faible intensité**, pouvait affecter la distribution spatiale d'une espèce de chauve-souris (du même genre que la grande chauve-souris brune du Québec, *Eptesicus fuscus*). Avec des effets potentiels sur la dynamique des populations, l'ajout de lumière dans nos paysages nocturnes **perturbe l'activité des chauves-souris**.

Sur notre territoire, nous avons la chance de côtoyer plusieurs espèces de chauves-souris, dont quelques-unes en situation précaire. Pour les protéger, choisissez un éclairage de faible intensité et éteignez vos lumières lorsqu'elles ne sont plus utiles.

*Mariton L. et al. Even low light pollution levels affect the spatial distribution and timing of activity of a "light tolerant" bat species. *Sci. direct*, 2022.



Des
nouvelles
de votre
MRC

Activité et concours de photographie

La MRC du Haut-Saint-François en partenariat avec Animation jeunesse du Haut-Saint-François et en collaboration avec les maisons des jeunes de Dudswell, Weedon et Scotstown présente cette activité aux membres des maisons des jeunes.

L'activité consiste en un atelier sous forme de discussion ouverte et d'échanges sur ce que signifie le patrimoine pour les jeunes.

L'animatrice de l'atelier, Chloë Southam, agente de développement en patrimoine immobilier, expliquera les démarches pour participer au concours de photographie et donnera des exemples de ce que l'on peut retrouver sur notre territoire en termes de bâtiments, artefacts et paysages représentatifs de notre patrimoine collectif.

Capture ton patrimoine



Capture ton patrimoine est un concours de photographie développé par l'organisme **Action patrimoine**, un organisme à but non lucratif qui a pour mandat de protéger, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec.

L'activité concours **Capture ton patrimoine** s'adresse aux jeunes du secondaire et du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année). Cette activité invite les participants à découvrir le patrimoine et les paysages culturels de leur région.

Pour plus de détail sur le concours, visitez le :



Les participants auront jusqu'au 23 mars pour envoyer les photos numériques via le formulaire de dépôt. De plus, l'un des participants du concours provenant de la MRC du Haut-Saint-François aura la chance de gagner le prix : une caméra (au choix Polaroid ou Fujifilm) !

Suite à ce concours, les participants qui le désirent auront l'opportunité de voir leur œuvre photographique affichée dans le cadre d'une exposition qui se tiendra à la galerie de Cookshire-Eaton du 24 avril au 22 mai prochain.

Ce sera l'occasion pour notre population et nos visiteurs de découvrir les créations de nos jeunes à travers leur vision de ce que signifie pour eux le patrimoine du Haut-Saint-François.

En plus d'encourager les jeunes à partir à la découverte des attraits de leur municipalité, de leur quartier et des paysages qui font partie du territoire qu'ils côtoient au quotidien, c'est aussi une façon pour eux de s'approprier le patrimoine collectif et ce qui fait la fierté des résidents du Haut-Saint-François.

Outre le fait de les sensibiliser à l'importance du patrimoine, cette expérience les initie à la photographie en leur permettant de s'exprimer à travers une démarche artistique.

actionpatrimoine.ca/activites/capture-ton-patrimoine-2023/



Calendrier des présentations de l'atelier patrimoine et introduction du concours *Capture ton patrimoine*

24 **FÉVRIER 18h30**
Maison des jeunes
de Weedon

185, rue des Érables
Weedon (aréna de Weedon)

24 **FÉVRIER 20h**
Maison des jeunes
de Scotstown

101, chemin Victoria Ouest
Scotstown

3 **MARS 19h**
Maison des jeunes
de Dudswell

Centre Communautaire
de Marbleton
193 Rue Principale Est
Dudswell (secteur Marbleton)

Contactez Chloë pour planifier un
atelier à votre maison des jeunes :

819-560-8400 poste #2131
chloe.southam@hsfqc.ca



MRC du Haut-Saint-François 85, rue du Parc, Cookshire-Eaton (Québec) 819-560-8400 www.mrchsf.com

Des
nouvelles
de votre
MRC



Confections Troy entre dans la boucle de réemploi du textile pour la réalisation de sacs réutilisables

Une entreprise de Weedon, **Confections Troy**, a fait un don important de résidus textiles post-industriels ainsi que des retailles de coupes d'uniformes à l'atelier de couture Coup de Pouce pour la confection de sacs réutilisables.

Mis en place par la MRC du Granit et la Société de développement économique du Granit, cette initiative vise à réduction du gaspillage du textile tout en offrant une alternative aux sacs de plastique à usage unique. Tel qu'exposé par Recyc-Québec, l'ensemble de **la production mondiale du textile occupe la seconde place des industries les plus polluantes**, juste après l'industrie pétrolière. En matière d'équivalent CO₂, l'industrie du textile représente à elle seule 1,2 milliard de tonnes dépassant ainsi l'impact planétaire des transports maritime et aérien combinés. Des initiatives visant réemploi de cette matière sont nécessaires afin de maximiser l'usage des surplus pour limiter le gaspillage.

Ainsi, Confections Troy s'ajoute à la liste de fournisseurs participant déjà à l'initiative soit, Les entreprises Attractions, Chemise Perfection, Confection NF Denim à Stornoway, Groupe CSR de Saint-Romain et LP Royer.

Pour se procurer ce produit écoresponsable et local, il est possible de contacter l'entreprise Coup de pouce au 819 582-9838 ou encore par courriel à info@couppoucemegantic.ca. Les sacs sont vendus à 25\$ plus taxes.

La coordination de Synergie Estrie du Haut-Saint-François remercie ADDERE Service-conseil pour la mise en relation avec Confections Troy.

Frédéric Bossé

Coordonnateur en économie circulaire
CLD Haut-Saint-François
438 888 2165



Frédéric Bossé (à droite)
pose avec Marc Beaudoin, chef d'entreprise,
Confections Troy Canada



MRC du Haut-Saint-François 85, rue du Parc, Cookshire-Eaton (Québec) 819-560-8400 www.mrchsf.com

Saison 2023 écocentre Bury

105, chemin Maine Central, Bury / 819 560-8404
www.mrchsf.com/environnement-eco-centre.html



écopeinture  RecycFluo  SOGHU
UNION DES MUNICIPALITÉS DE LA GATINEAU

Nouvelle matière acceptée

**Sièges d'auto
pour bébés et enfants**

Un service gratuit
pour les résidents
de la MRC

ouverture
3
AVRIL

HORAIRE

jusqu'au 4 novembre 2023

L Ma Me J V S
8h30 à 16h30

Terreau gratuit

1 fois par année

Gracieuseté de Englobe

Offert aux citoyens qui apportent des
matières à l'Écocentre pendant
l'année. Apportez votre pelle
et vos contenants !



MATIÈRES ACCEPTÉES

RDD (résidus domestiques dangereux)

peinture, décapants, aérosols, piles, batteries de véhicules, acides, propane, huiles, filtres à l'huile, ampoules fluocompactes*, tubes fluorescents*

Pneus (sans jantes)

automobiles / camionnettes

Matériaux de construction et agrégats

bois naturel, peint ou traité;
briques, béton, asphalte, pierres, céramique, porcelaine

Métal

fer, aluminium, fonte, cuivre, fils, broches, contenants de peinture vides

Textiles

vêtements, accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, etc.), souliers et bottes

Résidus verts

résidus d'émondage et de jardinage, feuilles, branches (moins de 5 pieds de longueur)

Électronique*

téléviseurs, ordinateurs, périphériques d'ordinateur, téléphones, répondeurs, systèmes audio, etc.

Pour connaître la liste complète des équipements électroniques acceptés, visitez le site Internet.

Styromousse*

contenants de styromousse alimentaire rincés et nettoyés (ex.: contenants de viandes); styromousse d'emballage (ex.: styromousse moulée qui protège les biens); styromousse isolante (ex.: retailles et panneaux)

Tubulures d'érablière

Électroménagers

incluant les appareils avec gaz réfrigérant

Sièges d'auto pour bébés et enfants

coquille, 3 dans 1 et banc rehausseur

AUTRES LIEUX DE DÉPÔT DES RDD

Ascot Corner
Garage municipal : 30, rue Suzanne-B-Jacques / 819 560-8560 poste 2600

Chartierville
Garage municipal : 27, rue Saint-Jean-Baptiste / 819 560-8522

Dudswell
Garage municipal : 517, route 112 / 819 560-8484

East Angus
Garage municipal : 16, rue David-Swan / 819 560-8600 poste 2400

La Patrie
COOP de La Patrie : 24, rue Notre-Dame / 819 888-2575

Lingwick
Garage municipal : 9, ch. Fontainebleau / 819 560-8422 poste 2070

Newport
Hôtel de ville : 1452, route 212 / 819 560-8565 poste 2080

Saint-Isidore-de-Clifton
COOP de St-Isidore d'Auckland : 55, ch. Auckland / 819 658-3785
Écocentre de St-Isidore-de-Clifton : 77, rue de la Coop / 819 571-6893

Weedon
Écocentre municipal : 3042, chemin Ferry / 819 560-8550

Scotstown
Garage municipal : 21, rue Osborne / 819 560-8433

* ces produits sont acceptés pour tous les utilisateurs (citoyens, industries, commerces et institutions)



Le Mouvement j'y participe!

visé à encourager les citoyens, les associations et les industries, commerces et institutions (ICI) à réduire leurs déchets, en triant mieux leurs matières résiduelles et en adoptant des comportements plus écologiques et économiques.

Son but :

Réduire au maximum les matières résiduelles qui se retrouvent à l'enfouissement.

Pour chaque mois de l'année, une thématique en lien avec la réduction des déchets et le tri des matières résiduelles sera abordée.

Joignez-nous au Mouvement, suivez-nous sur Facebook et au

mouvementjyparticipe.com

Dans le Haut-Saint-François

TOUTS ENSEMBLE

pour la réduction des déchets



MRCHSFenvironnement

Municipalité régionale de comté du

Haut-Saint-François

Les écocentres

des installations essentielles pour éviter l'enfouissement

La réduction de la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant est un objectif gouvernemental majeur en particulier parce qu'en 2023, la cible pour le territoire québécois est de 525 kg/habitant ou moins et qu'en 2019, la moyenne par habitant était de 724 kg. En ce sens, les écocentres sont des lieux de collectes de matières résiduelles importants qui permettent aux citoyens de se départir de certaines matières qui ne vont pas dans les bacs de recyclage, de compostage et de déchets et ce, de manière écoresponsable en assurant une revalorisation des matières. En effet, les écocentres sont caractérisés par leur fonctionnement simple, par leur rôle primordial quant à la gestion des matières résiduelles et par la pertinence des différentes finalités de matières qui peuvent y être déposées.

Qu'est-ce qu'un écocentre?

Un écocentre est un lieu de dépôt de matières qui, en raison de leurs compositions, sont refusées lors de la collecte des matières résiduelles puisqu'elles peuvent être revalorisées. Le territoire de la MRC est caractérisé par plusieurs types d'écocentres; mobile, régional et satellite.

Les écocentres mobiles permettent aux citoyens d'avoir un lieu de dépôt de matières à proximité de leur résidence lors des périodes de grands ménages comme au printemps et à l'automne. Les fréquences et le fonctionnement de ces écocentres varient selon les municipalités. Ainsi, les écocentres mobiles encouragent les citoyens à profiter de ce service qui contribue à la réduction de l'enfouissement des déchets au sein de la MRC du Haut-Saint-François et à donner une 2^e vie aux matières valorisables. Quant à l'écocentre régional permanent, il s'agit d'un service disponible d'avril à novembre qui est entièrement gratuit pour les citoyens. De plus, la municipalité de Weedon possède un écocentre satellite permanent qui est réservé aux citoyens de celle-ci et qui est ouvert de mai à octobre.

En complément, plusieurs points de dépôts pour les RDD (résidus domestiques dangereux) sont présents sur le territoire. Vous pouvez consulter la liste dans la publicité de la saison 2023 de l'écocentre régional.

En plus de diminuer l'empreinte environnementale en lien avec l'enfouissement de déchets, les citoyens qui apportent des matières à l'écocentre régional peuvent se procurer gratuitement un chargement de terreau (compost), de la taille qu'ils souhaitent, une fois par année!

Pourquoi est-ce si important ?

La gestion réfléchie des matières résiduelles est une nécessité afin de permettre la réduction de la quantité de matières qui est enfouie. Cette réduction permet aussi une diminution des coûts puisque l'enfouissement coûte excessivement cher aux municipalités et donc aux citoyens. Dans le cadre du bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC, les 332 écocentres répertoriés aux Québec ont

reçu globalement 509 000 tonnes de matières, qui autrement, se seraient retrouvées dans des sites d'enfouissement. Le dépôt de matières dans les écocentres est une manière simple et rapide pour tous de diminuer leur empreinte écologique tout en leur permettant de se départir d'objets qui ne leur sont plus utiles.

Il est essentiel de savoir que toutes les matières déposées dans un écocentre sont réutilisées, récupérées ou valorisées.

Par exemple, le Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage de RECYC-QUÉBEC permet le remoulage et la récupération des pneus pour faire la fabrication de tapis, de membranes hydrofuges, de surfaces de sport, de pièces moulées pour le génie civil et de plusieurs autres objets.

Un récent ajout dans les matières acceptées à l'écocentre régional de Bury est le siège d'auto pour bébé ou pour enfant. Le plastique des sièges est utilisé pour fabriquer des bancs de parc, des tables à pique-nique et des planchers de patio tandis que les sangles sont utilisées pour faire des harnais et des laisses pour chiens.

Pour avoir les informations intégrales quant à la valorisation des matières déposées à l'écocentre, un tableau récapitulatif est présenté sur le site internet du Mouvement j'y participe.

Quelles sont les matières récupérées?

Avant de se départir d'une matière en la déposant dans les ordures, il est essentiel de vérifier si celle-ci fait partie de la liste des matières récupérées par l'écocentre régional ou encore par l'écocentre mobile de sa municipalité. Vous trouverez la liste complète des matières acceptées dans la publicité de l'écocentre régional ainsi que sur notre site web.

Conclusion

Afin de réduire la quantité de déchets enfouis, il suffit de se renseigner sur les dispositions des écocentres mobiles de sa municipalité ou de l'écocentre régional et le tour est joué! Ces services sont offerts à tous les citoyens de la MRC du Haut-Saint-François et garantissent la récupération, la réutilisation ou la valorisation de toutes les matières reçues. Pour des informations supplémentaires sur une panoplie de sujets en lien avec la gestion des matières résiduelles, rendez-vous sur le site web du Mouvement j'y participe!

Sources :

Bourque, C. (2010). Les résidus domestiques dangereux Fiches informatives. RECY-QUÉBEC. <https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/Documents/Fiche-info-rdd.pdf>
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). (2022). L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes : rapport d'enquête et d'audience publique. Rap364_Web (2).pdf
CAA Québec. (2018). 6 bonnes raisons de se départir d'un siège d'auto pour enfant expiré. <https://www.caaquebec.com/fr/actualites/nouvelles/articles/6-bonnes-raisons-de-se-departir-dun-siege-dauto-pour-enfant-expire>
RECYC-QUÉBEC. (2020). Bilan 2018. Les écocentres. bilan-gmr-2018-section-ecocentres.pdf (gouv.qc.ca)
RECYC-QUÉBEC. (s.d.). Pneus hors d'usage. RECYC-QUÉBEC - Gestion des pneus hors d'usage (gouv.qc.ca)

Projet pilote pour l'hébergement de travailleurs agricoles temporaires

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (la Commission) lance un projet pilote visant l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires (TET) et des travailleurs agricoles saisonniers (TAS).

Pourquoi ?

À l'heure actuelle, plusieurs entreprises agricoles souhaitant obtenir l'aval de la Commission pour implanter des installations d'hébergement temporaire destinées aux TET ou aux TAS se tournent vers la déclaration de droit. Elles y invoquent l'article 40 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), lequel permet l'implantation de tels hébergements en zone agricole, si tous les critères sont remplis. Or, pour bon nombre d'entreprises, cette démarche échoue et met en péril leurs activités agricoles et leur développement.

Par ailleurs, des lots sur lesquels une décision favorable à une demande à portée collective (article 59) a été rendue par la Commission ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une demande d'autorisation pour usage résidentiel.

C'est dans ce contexte que la Commission a mentionné, dans une décision rendue au dossier 426591 (Sylviplant inc.), qu'il était déraisonnable de rejeter une demande d'autorisation visant à loger des TET en présence d'une décision à portée collective.

Dans un souci constant de protéger le territoire tout en valorisant les actifs agricoles et les activités bioalimentaires, la Commission souhaite proposer une alternative aux entreprises qui remplissent certains critères. Ainsi, la Commission déclarera recevable et acceptera de se saisir d'une demande d'autorisation pour l'implantation de ces hébergements temporaires malgré les dispositions d'une décision rendue en vertu de l'article 59 pouvant être en vigueur dans certaines MRC.

Conditions d'admissibilité

Pour se prévaloir de cette alternative, la Commission doit être satisfaite du respect des critères suivants :

- ✓ La demande doit être déposée entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2023.
- ✓ Les logements faisant l'objet de la demande sont dans des structures mobiles et sans fondation (ex. : maison mobile, roulotte de chantier).
- ✓ La demande doit viser l'hébergement **d'au moins deux TET ou TAS** qui partagent des lieux communs dans le même logement temporaire.
- ✓ La demande **ne doit pas** viser l'implantation de logements dans des bâtiments agricoles.

Marche à suivre

Pour présenter une demande d'autorisation visant l'hébergement temporaire de TET ou TAS à la Commission, l'entreprise agricole doit :

- ✓ remplir et transmettre le formulaire de demande d'autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture ;
- ✓ fournir la liste des travailleurs agricoles temporaires et les contrats de travail (TET ou TAS) ;
- ✓ fournir les documents financiers de l'entreprise agricole pour permettre à la Commission d'en évaluer la viabilité ;
- ✓ fournir la démonstration du besoin de ces travailleurs temporaires en indiquant, dans l'annexe 2 du formulaire ou dans une annexe argumentaire, pourquoi les

Projet pilote pour l'hébergement de travailleurs agricoles temporaires

travailleurs sont essentiels aux travaux de la ferme, quelles sont les tâches qui leur sont attribuées et les conséquences de ne pas les avoir ;

- ✓ fournir tous les autres documents normalement exigés pour une demande d'autorisation : résolution municipale, partie 5 du formulaire concernant la conformité à la réglementation signée par un officier municipal, plan de localisation et titre de propriété ;
- ✓ si la superficie visée est sur le territoire d'une communauté, d'une agglomération de recensement ou d'une région métropolitaine de recensement telles que définies par Statistiques Canada, fournir la démonstration qu'il n'y a pas, ailleurs dans le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole, un espace approprié disponible aux fins visées par la demande ;
- ✓ payer les frais applicables à une demande d'autorisation.

Conditions d'autorisation

La Commission analysera la demande selon les critères de la LPTAA prévus aux articles 12, 62 et 61.1, lorsque ce dernier est applicable. Si, au terme de cette analyse, l'implantation de ces hébergements temporaires est autorisée, la Commission pourra assujettir cette autorisation aux conditions qu'elle juge appropriées.

Par ailleurs, tout producteur agricole qui désire déposer une déclaration en vertu de l'article 40 de la LPTAA pour loger des TET ou TAS peut toujours le faire malgré la mise en place de ce projet pilote.

Tout demandeur ayant déposé une déclaration en vertu de l'article 40 pour laquelle la Commission n'a pas encore rendu d'avis et qui désire se prévaloir du projet pilote devra au préalable confirmer son désistement de sa déclaration par écrit à la Commission.

Au local du Club de la FADOQ 18-A rue Chartier, La Patrie

Cours de danse en ligne



Ouvert à tous
Avec Ghyslaine Bergeron
Début le jeudi 12 janvier 2023 à 19 h
Pour une session de 10 cours
Pour plus d'information, svp contacter
Lucille au 819-452-4588 ou 819-888-0293

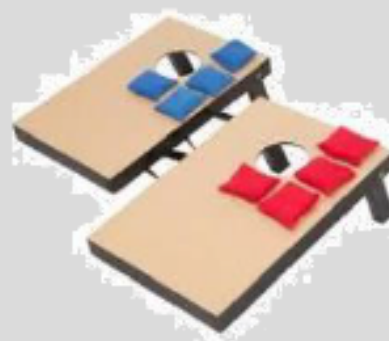
Bingo

Tous les derniers vendredis du mois à 19 h
De février à mai 2023
Pour information, Denise Fortier 819-888-2947



Activités

Les mercredis après-midi à 13h30
Ouvert à tous pour différentes activités
Tels que billard, dards, poches, shepherd board, etc.
Pour information, Marius Blais 819-574-0398



Organismes communautaires à La Patrie

La municipalité de La Patrie se préoccupe du bien-être de ses citoyens. Pour y arriver, elle délègue certaines activités à des bénévoles qui se font un plaisir de rendre un ou l'autre de ces services.

En voici la liste partielle qui sera complétée sous peu. Tous les mois, ces informations seront disponibles dans le Jaseur afin que vous trouviez facilement les personnes ressources. Si vous prévoyez tenir une activité particulière durant le mois, appelez au bureau municipal pour qu'on l'ajoute dans cette page.(819-560-8535)

Si vous constatez que votre organisation bénévole n'apparaît pas dans cette page, prière de nous en faire part pour que nous l'ajoutions à notre prochaine édition.

Merci beaucoup, France Tardif

Bibliothèque heures d'ouverture:

Prêt de livres papier en français et en anglais et livres large vision. Possibilité de commander des livres papier et électroniques. La bibliothèque recherche des documents portant spécifiquement sur Ditton et La Patrie pour compléter sa documentation en vue du 150^e anniversaire de fondation en 1875. Déjà, quelques-uns se retrouvent sur un rayon spécifiquement dédié à notre municipalité.

Mardi 10 h 30 à 12 h

Jeudi 12 h 30 à 14 h et en soirée, de 18 h 30 à 20 h.

Si vous désirez avoir accès à la bibliothèque la fin de semaine, faites-nous des suggestions soit par écrit en le déposant dans la boîte pour le retour des livres ou par téléphone 819-560-8520. Merci.

Fripatrie, organisme sans but lucratif :

Récupération de vêtements et mise en vente à très bas prix.

Jeudi 13 h à 15 h et 18 h 30 à 20 h

Vos sacs devraient être d'un poids maximum de 20 livres. N'oubliez pas que nos bénévoles sont des aînés. Merci de votre collaboration.

Cercle des Fermières de La Patrie :

Organisme voué à la transmission des artisanats ancestraux tels travaux d'aiguille, tricot, etc.

Pour adhésion ou informations, les réunions ont lieu les deuxièmes mercredis du mois.

Marie-Anne Spooner Prévost: 873-549-8881

Chevaliers de Colomb, conseil 7455 :

Organisme caritatif pour venir en aide aux personnes et familles en difficulté financière.

Le 9 octobre prochain, offrande de pommes aux quatre coins du village (à confirmer)

FADOQ de La Patrie :

Regroupement de personnes de 50 ans et plus pour informations sur différents programmes destinés aux aînés et entraide.

Adhésion, activités et informations

Contact: Lucille Brochu 819-452-4588

Club de marche :

Activité de socialisation et de maintien d'une bonne forme physique.

Mardi et jeudi matin 9 h

Départ Coop d'habitation

Popote roulante :

Offre de repas congelés pour personne de 65 ans et plus ou plus jeunes, en perte d'autonomie temporaire ou permanente.

Livraison à domicile. Téléphone: 819-560-8540.

Transport Haut-St-François :

TRANSPORT DE PERSONNES HSF. Nous offrons un service de transports collectifs et adaptés aux citoyens du Haut-Saint-François, afin de se déplacer sur le territoire de la MRC et à l'extérieur.

Téléphone : 819-832-2711 ou 819-832-1717

Courriel: info@transporthsf.com

Église St- Pierre La Patrie (Bazar) - Fabrique St-Joseph-Des-Monts

Organisme de charité (OSBL) offrant des célébrations eucharistiques, mariages, funérailles et sur demande, rencontres privées avec un prêtre. Les levées de fonds: Le bazar, des cueillettes de cannettes/bouteilles et la Contribution Volontaire Annuelle. Vous pouvez contribuer en tout temps et les dates des levées de fonds seront publiées bientôt.

Mario Audet, président du Conseil de Gestion 819-888-2484



SERVICE DE LUNETTERIE MOBILE

 **Mam'zelles Lunettes.org**

CONTACTEZ - NOUS

819-432-7762

MAMZELLESLUNETTES@OUTLOOK.COM

SERVICE D'OPTICIENNE D'ORDONNANCE

On offre un service professionnel et personnalisé
pour assurer une satisfaction lors de votre visite



**Prescription
Requise**

N'oubliez pas
d'apporter votre
ordonnance lors
de votre rendez-vous



 **Mam'zelles Lunettes.org**

VOTRE VISION, NOTRE PASSION

Cartes et annonces diverses !



Commercial
Produits
Portrait
Évènements



Patrice Amyot

Photographe

www.patriceamyotphotographie.com

873-245-0272

patriceamyotphotographe@outlook.com

La Patrie, Qc.

**SABLES &
GRAVIERS 4000**

819 820-9415

160 QUATRE-MILLES
LA PATRIE

MG112 BRUT
MG56 0-2 PO.
MG20 0-3/4 CONCASSE
PIERRE NETTE
TERRE BRUNE TAMISÉE

SABLES: FILTRANT, ABRASIF, MORTIER, BÉTON, PLAGE

BIENVENUE
ENTREPRENEURS
& PARTICULIERS



Hon. Marie-Claude
Bibeau

DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke, Qc J1M 1K1

www.mcbibeau.ca

info@mcbibeau.ca

819 347-2598

mclaudibibeau



Michel Morin

Tél 819 888 2529

Achat et échange

Vêtement & Armes

Militaires & badge

mycsy9@gmail.com



Massothérapie

Josée Boutin

Massothérapeute certifiée

sur Rendez-vous

514.701.6366
jomasso.com

94 route 212 O., La Patrie
reservation@jomasso.com



SOIS DANS LE
FEU DE L'ACTION

Deviens pompier volontaire
Nous recrutons **MAINTENANT**



Pour information :

Municipalité de La Patrie

819 560-8535

muni.lapatrie@hsfqc.ca



Bon mois de mars 2023 !

Municipalité de La Patrie
18, rue Chartier,
La Patrie (Québec) J0B 1Y0
Téléphone : 819 560-8535
Muni.lapatrie@hsfqc.ca

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

Inspecteur en bâtiment : Mardi de 8 h à 16 h – (Présentiel ou distance)

RAPPEL :

POUR LES RÉSIDENCES :

ORDURES : 22 MARS 2023
RÉCUPÉRATIONS : 15 ET 29 MARS 2023
COMPOSTS : 8 MARS 2023

La prochaine assemblée du conseil municipal
Aura lieu les 7 mars 2023 et 4 avril 2023.

**DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN
BULLETIN
24 mars 2023**

**Pour demande de publication,
s'adresser par courriel :
dga.lapatrie@hsfqc.ca
ou
www.lapatrie.ca**

Tarif pour publication dans notre Jaseur municipal!

Coût de la publicité		
Format de publicité	Nombre de Parution	Coût
1 page	1	15 \$
1 demi-page	1	10 \$
Petite annonce	1	2 \$
Carte professionnelle	1	5 \$
	5	15 \$
	10	25 \$
Que les publicités des organismes à but non lucratif (locaux ou régionaux) sont gratuites.		

***** Information pour vous!!!*****

Supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement

Le supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement a pour but d'aider les locataires à faible revenu à payer leur loyer. Vous pourriez avoir droit à un paiement unique non imposable de 500 \$ si votre revenu et le montant que vous payez pour le loyer sont admissibles.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) administre ce paiement unique. Pour demander ce nouveau paiement unique fédéral, vous n'avez pas besoin de recevoir d'autres prestations relatives au logement comme l'Allocation canadienne pour le logement, qui est financée conjointement et administrée par les provinces et les territoires.

Il sera possible de faire une demande **jusqu'au vendredi 31 mars 2023.**

<https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles/supplement-allocation-canadienne-logement.html>

Pour de l'aide à faire votre demande, vous pouvez contacter E.Paul au 819 417-0437.